

Lancement d'un dispositif inédit en France d'autoconsommation collective entre 3 collectivités

Orvault, Jeudi 1^{er} octobre 2020, 10h30

Inauguration de la Zone à énergie partagée du Bois-Cesbron

Éléments clés

Création d'une Zone à énergie partagée, au sein de la Zone d'activité du Bois-Cesbron, 44700 Orvault.

Associé à un dispositif d'autoconsommation photovoltaïque collective, implanté sur la parking du SYDELA, rue Roland Garros

3 collectivités porteurs du projet :
SYDELA, Nantes Métropole, Ville d'Orvault.

Partenaires privés :

- Enedis
- Le bureau d'étude **System Off Grid**
- L'installateur **See You Sun**

1 – Montage financier global :
226 700 € HT

- **Etude de faisabilité : 18 700 € HT**
SYDELA (6 700 € HT),
Ville d'Orvault (2 500 € HT),
Nantes Métropole (4 500 € HT)
Subvention Ademe : (5 000 €)

- **Centrale photovoltaïque :**
Ingénierie Sydela : 50 000 € HT
Investissement initial : 158 000 € HT
272 panneaux photovoltaïques bifaciaux.
Surface couverte : 470 m²
Production : 106 MWh/an
Coût de revient de l'électricité :
8,9 c€ HT /kWh sur 25 ans
40 % des besoins électriques du SYDELA couverts

2 - Subvention Région Pays de la Loire : 50 000 € (consenti au titre des investissements).

3 - Coût de fonctionnement estimé sur 25 ans : 64 000 € HT

Jeudi 1^{er} octobre, le Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, Nantes Métropole et la ville d'Orvault parties prenantes du projet, inaugurent le **dispositif pilote d'autoconsommation photovoltaïque collective, qui a conduit à la création de la zone à énergie partagée, implantée sur la zone d'activité du Bois-Cesbron de la commune d'Orvault.**

Le dispositif va alimenter 3 sites en énergie

- . Le SYDELA – son bâtiment et ses bornes de recharge de véhicules électriques, rue Roland Garros, où sont implantées les ombrières photovoltaïques
- . L'Odysée, espace de rencontres et de cultures de la ville d'Orvault situé de l'autre côté de la route
- . Et, à proximité immédiate de l'Odysée, l'aire d'accueil des gens du voyage sous gestion Nantes Métropole.

Cette matinée est l'occasion d'expliquer de quelle manière s'effectue la répartition d'énergie entre les 3 sites, comment un tel dispositif est géré et financé, et quel est le modèle économique, social et sociétal sous-jacent.

Ce projet représente un investissement total de 226 700 € HT

L'installation de la centrale photovoltaïque représente un investissement initial de 158 000 € HT.

La zone à énergie partagée, une expérimentation innovante entre collectivités

Elle pose un éclairage à la fois sur la décentralisation énergétique, les circuits courts, la production et la maîtrise de la consommation locale.

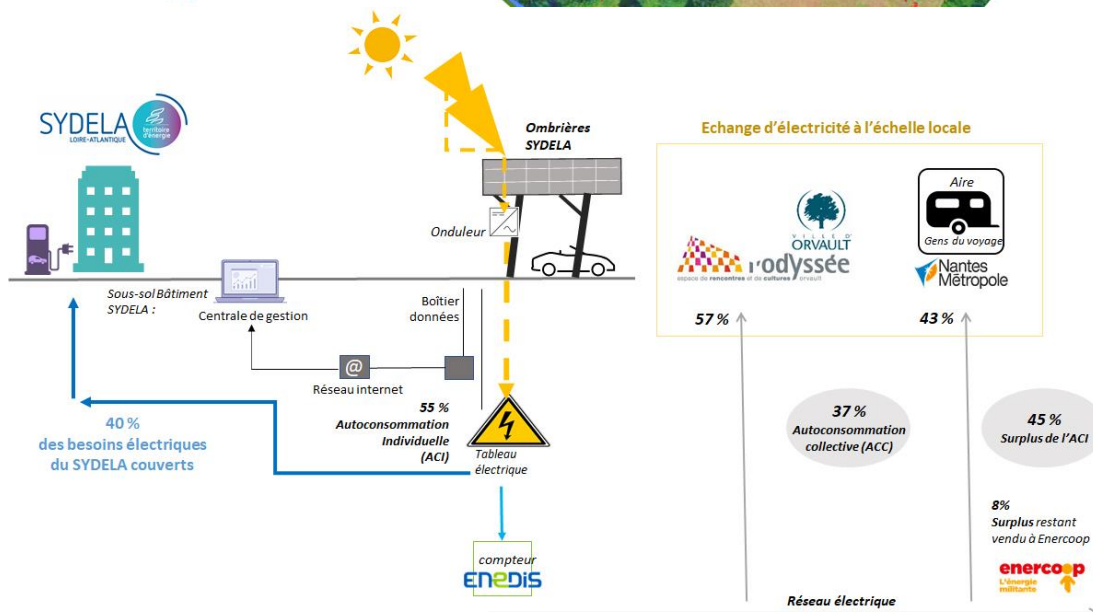
Elle a également pour vocation de servir de démonstrateur pédagogique pour expliquer ce qu'est l'autoconsommation individuelle et collective comme mode de production et de consommation d'une énergie locale.

L'enjeu majeur de ce projet innovant -porté par 3 acteurs publics, et accompagné par des acteurs privés-, **réside dans sa modélisation**, et sa capacité à réunir les conditions de répliquabilité technique, administrative, juridique, et financière.

A terme l'objectif est d'étendre l'autoconsommation collective aux autres structures présentes dans le périmètre des 2km autour de la centrale photovoltaïque.

Nantes Métropole, comme la commune d'Orvault, sont tous deux directement propriétaires d'un vaste patrimoine de bâtiments. Quant au SYDELA, il est en position d'accompagner directement une très large majorité des collectivités de Loire-Atlantique. **Ainsi, L'ingénierie de projet acquise par le SYDELA a vocation à être partagée très rapidement auprès des autres syndicats d'énergie départementaux ligériens, auprès de leurs homologues bretons via le projet SMILE, et au-delà via la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR).**

Comment ça marche ?



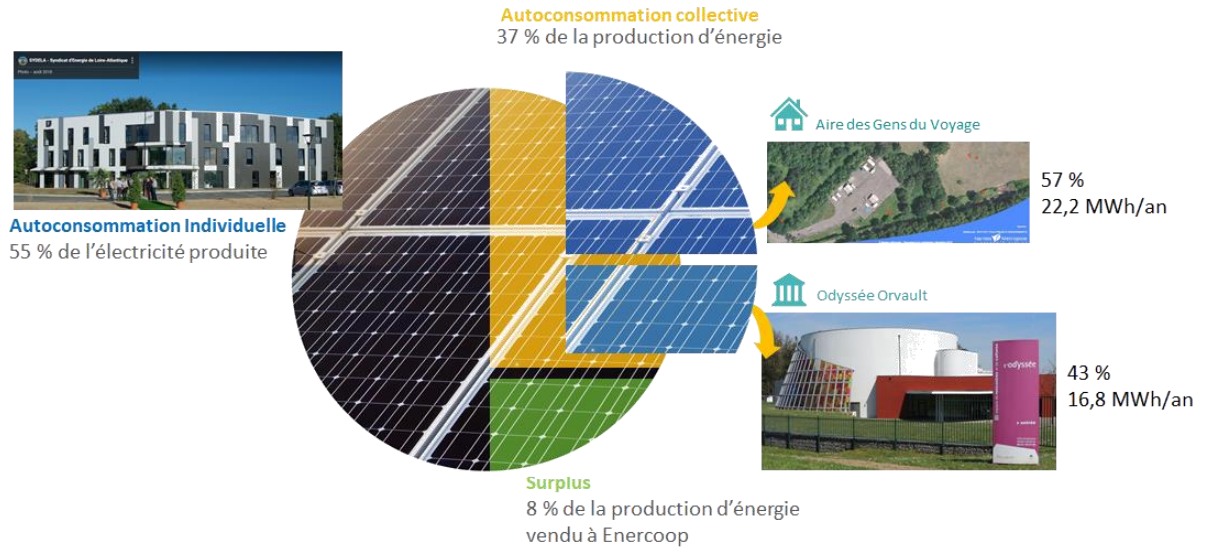
Le compteur Enedis recalcule toutes les 30 minutes le ratio d'électrons destinés à l'autoconsommation collective, en fonction des besoins des 2 sites concernés.

La centrale de gestion collecte les données, permet l'étude des courbes de charge, et une analyse fine des consommations par site. A terme, l'objectif est de piloter la consommation des bornes de recharge pour la caler sur la production photovoltaïque, et ainsi ajuster la planification des recharges de véhicules sur les périodes creuses de consommation des 3 sites.

Production de l'énergie, via les ombrières photovoltaïques installées sur le parking du SYDELA

- 55 % de la production est consommée individuellement par le SYDELA pour les besoins de son bâtiment, ce qui correspond à 40 % de ses besoins électriques. L'autoconsommation individuelle de l'énergie produite par les ombrières compte pour 70 % dans le modèle économique du dispositif.

- 37 % de la production est consommée collectivement par l'Aire des gens du voyage et par l'Odyssee.
- Le surplus, soit 8 % de la production, est revendu à Enercoop



Un modèle économique qui valorise le surplus de l'autoconsommation

